



**HAL**  
open science

## Avancée de la recherche en microéconomie appliquée à l'occasion de XXIV<sup>e</sup> JMA

Sylvie Blasco, Jérémy Tanguy, Ahmed Tritah

► **To cite this version:**

Sylvie Blasco, Jérémy Tanguy, Ahmed Tritah. Avancée de la recherche en microéconomie appliquée à l'occasion de XXIV<sup>e</sup> JMA. *Revue Economique*, 2018, 69 (5), pp.677-681. halshs-01972187

**HAL Id: halshs-01972187**

**<https://shs.hal.science/halshs-01972187v1>**

Submitted on 7 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Introduction

*Avancées de la recherche en microéconomie appliquée  
à l'occasion des XXXIV<sup>es</sup> JMA (Le Mans 2017)*

Sylvie Blasco\*  
Jeremy Tanguy†  
Ahmed Tritah‡

Les Journées de Microéconomie Appliquée (JMA) sont organisées chaque année dans une université hôte pour présenter, débattre, échanger et tracer les frontières de la recherche en microéconomie appliquée. Les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2017, pour leur 34<sup>ème</sup> édition, les JMA sont revenues là où tout a commencé en 1984, à l'Université du Mans<sup>1</sup>.

Portées par la réussite des précédentes éditions, ces 34<sup>èmes</sup> JMA ont connu un vif succès. Plus de 120 participants ont assisté aux 113 présentations réparties sur 34 sessions parallèles couvrant un large spectre de thématiques. Ce programme riche reflète la diversité des questions abordées mais aussi des méthodes, à la fois empiriques et théoriques, et témoigne donc de la vivacité de la recherche actuelle en microéconomie appliquée. Au-delà de la diversité, on soulignera une tendance pour les chercheurs à s'inscrire sur des problématiques concrètes, qui portent des enjeux de politiques publiques, dans les domaines de l'éducation, de la santé, du marché du travail, de la régulation, de l'environnement, du développement ou encore de l'agriculture. On notera enfin le nombre important de travaux qui s'appuient sur des bases de données originales (données électorales, notariales, ou de l'autorité des marchés financiers par exemple), provenant de sources administratives (données judiciaires, données de santé, ou déclarations sociales et fiscales d'entreprises), d'enquêtes (enquêtes auprès de ménages, de travailleurs salariés ou encore d'entreprises ou d'individus éligibles à des dispositifs particuliers) et de données issues d'expérimentation (en laboratoire ou sur le terrain).

Comme il est de tradition, le laboratoire de recherche organisateur a pu mettre en lumière certaines de ses thématiques phares. Le GAINS, membre de la Fédération de Recherche Travail Emploi et Politique Publique (TEPP), a ainsi souhaité mettre en avant l'évaluation des politiques publiques, le marché du travail, l'économie de l'éducation et l'économie du risque et de l'incertain.

---

\* GAINS-TEPP, Le Mans Université. Correspondance : Le Mans Université, UFR DEG, Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9, France. E-mail : [sylvie.blasco@univ-lemans.fr](mailto:sylvie.blasco@univ-lemans.fr).

† IREGÉ, Université Savoie Mont Blanc. Correspondance : IREGÉ, IAE Savoie Mont Blanc, 4 chemin de Bellevue, BP 80439 – Annecy-le-Vieux, 74944 Annecy, France. Courriel : [jeremy.tanguy@univ-smb.fr](mailto:jeremy.tanguy@univ-smb.fr).

‡ GAINS-TEPP, Le Mans Université. Correspondance : Le Mans Université, UFR DEG, Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9, France. E-mail : [ahmed.tritah@univ-lemans.fr](mailto:ahmed.tritah@univ-lemans.fr).

<sup>1</sup> Organisées par le Gains (Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux), laboratoire d'économie et de gestion de l'Université du Mans, les 34<sup>èmes</sup> JMA ont bénéficié du soutien financier de l'Université du Mans, de Panorisk, de la fédération de recherche TEPP, de la Région Pays de la Loire, du Département de la Sarthe et de Le Mans Métropole.

Ce numéro spécial propose une sélection d'articles présentés lors de ces JMA. Il offre selon nous un bon aperçu de la diversité et de la qualité des recherches présentées lors de la conférence qu'il célèbre.

La conférence s'est ouverte avec la présentation de Thierry Magnac, professeur à *Toulouse School of Economics*, dont le programme de recherche reflète parfaitement l'esprit des JMA. Ses travaux sont motivés par des problématiques concrètes en économie de l'éducation, du travail ou de la consommation, et ses contributions en méthodologie micro-économétrique sont majeures, élargissant la panoplie d'outils largement adoptés par les micro-économistes. La présentation inaugurale, intitulée "Quels étudiants pour quelles universités ? Analyses empiriques de mécanismes d'allocation centralisée", illustre sa démarche et fait l'objet de la contribution qui ouvre ce numéro spécial.

L'apport de la recherche en économie devient crucial lorsque la confrontation de l'offre et de la demande se fait dans le cadre d'un système centralisé. L'enjeu ici est d'aboutir à des modalités pratiques pour allouer des étudiants à des établissements d'enseignement. L'article de Thierry Magnac souligne la diversité des mécanismes rencontrés à travers le monde. Dans ce travail de synthèse, l'auteur cherche à donner un sens à ces dispositifs sur la base de propriétés souhaitables, et à les évaluer par la construction et l'analyse de situations contrefactuelles. A l'aune des vifs débats actuels qui animent le monde de l'enseignement supérieur sur cette question, l'article illustre la démarche du chercheur qui s'inscrit dans des problématiques aux enjeux économiques et sociétaux majeurs, avec le souci d'accompagner les décideurs dans la conception d'outils concrets. On retrouve ici une longue tradition d'"ingénieur économiste". *In fine*, le choix de la politique publique relève du politique, mais l'économiste cherchera à identifier les propriétés souhaitables des différents dispositifs, à les évaluer et à fournir les éléments d'arbitrage.

L'auteur souligne que l'évaluation doit procéder en trois étapes : (1) mobiliser la théorie microéconomique pour recouvrir les paramètres fondamentaux des préférences individuelles à l'aide de données ; (2) se servir de ces inférences pour produire une évaluation *ex post* des politiques existantes ; et enfin (3) fournir aux décideurs publics les éléments d'arbitrage entre différents mécanismes d'affectation. Ainsi, c'est tout le paradigme de l'évaluation et de la conception des politiques qu'embrasse l'article de Thierry Magnac. En ce sens, la démarche intéressera, nous l'espérons, un public de lecteurs très large.

Sept autres articles viennent compléter ce numéro. Les trois premiers sont dans le champ de l'économie publique et posent la question du choix de politique optimale dans différents environnements et sous différentes structures de marché. Le quatrième article cherche à discriminer empiriquement des modèles concurrents de choix en situation de risque. Les trois derniers articles mobilisent des outils micro-économétriques pour procéder à des inférences causales et apporter des éléments de réponse à des problématiques à forts enjeux sociétaux.

**Quelle stratégie incitative un principal doit-il adopter lorsque, d'une part, l'agent ne connaît pas l'impact de son effort sur le résultat et, d'autre part, le principal ne peut pas récompenser l'agent à la hauteur de la valeur révélée ?** Antoine Prévot aborde cette problématique en présence d'aléa moral. Les effets de l'introduction d'une limite supérieure au

pouvoir incitatif du principal ont été curieusement peu étudiées. Or, ces situations sont caractéristiques des secteurs publics et non marchands. L'auteur pose donc une question générale importante sur les formes d'organisation et de rémunération dans ces secteurs. L'auteur montre que dans ce cadre le principal doit contrôler l'information révélée afin de gérer au mieux ses moyens incitatifs limités. Concrètement, il fait face à un problème de design informationnel et doit déterminer s'il révèle à l'agent l'information sur la productivité de son effort. Ne pas révéler l'information permet au principal de rémunérer l'agent lorsque le succès dépend davantage de son effort. A l'inverse, révéler cette information implique de négocier au cas par cas, et non en espérance, ce qui diminue la force des incitations. L'auteur montre qu'en présence d'un budget limité, les incitations les plus efficaces pour inciter à l'effort consistent pour le principal à dissimuler à l'agent l'effet sur le résultat de son action inobservable.

**Quelle est la politique de taxation optimale des émissions de pollution dans la situation où une entreprise semi-publique est en concurrence avec une entreprise privée ?** Sylvain Kadohognon Ouattara montre que la réponse à cette question varie en fonction du caractère domestique ou étranger de l'entreprise privée et de la forme de la délégation stratégique. Ces situations se rencontrent fréquemment dans les secteurs où les économies de réseaux et d'échelle sont importantes (transport, énergie, aéronautique). Dans ces industries oligopolistiques, s'il y a privatisation, celle-ci est souvent partielle, et l'on est par ailleurs confronté à une ouverture croissante à la concurrence internationale. Le caractère domestique ou national est ici important, puisqu'il modifie la fonction objectif du régulateur. L'auteur montre que (1) la délégation a des effets négatifs sur l'environnement et conduit le régulateur à taxer davantage ; (2) si la délégation apparaît toujours socialement désirable lorsque la concurrence est nationale, elle ne l'est plus en présence de concurrence internationale ; (3) la taxation est plus élevée lorsque la concurrence s'exerce avec une entreprise nationale. Comme les précédentes, cette contribution s'inscrit dans des réalités industrielles et contemporaines concrètes, observées dans de nombreux pays et qui recouvrent de larges pans de l'économie.

**Quelle assurance chômage permet de faire le bon arbitrage entre assurance et incitation, quand le service public pour l'emploi a la possibilité de contrôler (imparfaitement) l'activité de recherche des demandeurs d'emploi ?** Solenne Tanguy et Sébastien Ménard abordent la question de l'indemnisation du chômage dans une perspective d'évaluation de politique publique avec une approche normative. En tant que système d'assurance, les allocations chômage doivent protéger des chocs sur les revenus associés aux pertes d'emploi. Comme tout système d'assurance, son efficacité peut être réduite par la présence d'aléa moral du fait que l'effort de recherche reste imparfaitement observé. Dans ce cas, les autorités exercent des contrôles sur l'activité effective de recherche d'emploi. Se pose alors également la question du niveau optimal de contrôle. Les auteurs modélisent le fonctionnement d'un contrat d'assurance chômage optimal flexible, où les allocations varient avec la durée du chômage, le contrôle de l'activité de recherche d'emploi des chômeurs et les sanctions éventuelles. Les auteurs montrent qu'en présence de contrôle, le profil temporel optimal des allocations chômage est moins décroissant qu'en l'absence de contrôle. Ce profil peut même, dans certains cas, être croissant. L'augmentation des allocations avec la durée du chômage peut ainsi être

interprétée comme un bonus pour les chômeurs satisfaisant les conditions de recherche d'emploi et la sanction comme un malus. Les auteurs offrent ainsi des pistes de réflexion pour la réforme du système actuel d'assurance chômage, afin qu'il joue davantage son rôle assurantiel.

**Quel cadre théorique permet de rendre compte des comportements des agents en situation de risque ?** La réponse à cette question est fondamentale pour développer des stratégies assurantielles. Ariane Charpin contraste le cadre standard de la théorie de l'utilité espérée avec celui, plus général, des théories comportementales. Pour discriminer entre ces deux approches, elle s'appuie sur les particularités des marchés de paris hippiques. A bien des égards, ces marchés s'apparentent à des marchés financiers simples, ce qui leur confère un intérêt particulier pour discriminer entre les deux classes de modèle. Dans un premier temps, l'auteure note qu'il existe une régularité empirique sur les cotes des chevaux : la cote des favoris a tendance à être sous-estimée et celle des *outsiders* à être surestimée. Les deux théories de choix en situation de risque ont été proposées pour expliquer ces biais. Plutôt que de se positionner d'emblée dans l'une des approches, l'auteure propose d'utiliser les données pour comparer les deux modèles. Elle confirme pour la France qu'il existe, en effet, un biais *favori-outsider*. Elle montre ensuite que les théories comportementales (l'utilité dépendante du rang et la théorie des perspectives cumulées), en situation de risque, sont plus adaptées pour expliquer les comportements observés des parieurs. Ces analyses viennent compléter, à l'aide de données non-expérimentales, la littérature abondante qui s'appuie sur des expériences menées en laboratoire. Dans l'ensemble, ces travaux montrent que, bien souvent, les individus font des choix incompatibles avec la théorie de l'utilité espérée.

**Quel est l'effet des transferts de fonds des migrants sur le bien-être des populations dans les pays d'origine ?** La question est importante au regard de l'importance des flux migratoires et du fait que, dans de nombreux pays en développement, les remises de fonds ont un poids important dans les ressources dont disposent les familles dans les pays d'origine. Sandra Pellet et Florence Jusot abordent la question de l'effet de ces transferts sur la consommation de soins en présence supposée de contraintes budgétaires. Un problème récurrent pour procéder à des inférences causales provient de la simultanéité des relations entre causes et effets en présence d'hétérogénéité inobservée : ici le fait que des personnes à la santé dégradée demandent davantage de fonds et consomment davantage de soins. Le défi pour les auteures consiste alors à traiter le problème d'endogénéité qui en découle. En se basant sur une stratégie d'identification par variable instrumentale, elles trouvent que les transferts n'améliorent pas l'accès aux soins. En revanche, elles mesurent des effets sur les dépenses supplémentaires de soins concentrés sur les ménages plutôt favorisés. Ainsi, les transferts pourraient contribuer à accroître les disparités de consommation de soins entre les ménages.

**La législation qui impose des quotas de représentativité peut-elle contribuer à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès aux responsabilités publiques ?** Ces quotas, imposés plus bas dans l'échelle des responsabilités, pourraient dans l'esprit du législateur briser le fameux plafond de verre : en permettant aux femmes d'exposer leurs compétences, ces quotas leur permettraient de progresser vers des responsabilités non visées

spécifiquement par la loi. Quentin Lippmann s'inscrit dans ce débat en procédant à une évaluation causale des effets d'une loi visant à augmenter la représentativité des femmes aux élections municipales. L'auteur aborde la problématique de l'évaluation à travers une expérience naturelle. La loi s'est d'abord imposée aux villes de plus de 3500 habitants puis aux villes de 1000 habitants. L'auteur peut ainsi adopter une méthode d'identification par doubles différences, en contrastant les évolutions de résultat et de traitement de part et d'autre des seuils d'application de la loi. L'auteur montre que les quotas ont effectivement contribué à équilibrer la proportion d'hommes et de femmes parmi les conseillers municipaux mais n'ont pas permis à davantage de femmes d'accéder au poste de maire. Ce résultat a des implications qui dépassent largement la sphère politique. On peut ainsi faire un parallèle avec les effets très mitigés des politiques de quotas qui ont été adoptées dans certains pays pour accroître la présence des femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises.

**Quels sont les effets de la maternité sur les choix d'activité des femmes ?** Dans la plupart des pays, le taux d'activité des femmes est plus faible que celui des hommes et baisse avec le nombre d'enfants. Dans quelle mesure cette différence est-elle liée à leur statut de mère ? La réponse à la question est importante pour mettre en place des politiques familiales ciblées, notamment en présence d'hétérogénéité dans les comportements. Il est néanmoins difficile d'établir un effet causal de la maternité sur le choix d'activité dans la mesure où ces choix peuvent dépendre de facteurs communs, liés par exemple aux opportunités de carrières des femmes. Idriss Fontaine aborde cette problématique avec un focus sur les départements d'Outre-mer. En ayant recours à une méthode d'identification par variables instrumentales, l'auteur montre que la maternité a des effets différents en France et dans les DOM. Ces effets sont également hétérogènes et dépendent en particulier de la présence d'enfant en bas âge, du rang de la naissance, ou bien encore du niveau d'éducation des mères. Fait important ; la baisse d'activité est plus importante lorsque les structures de garde proposées sont limitées. Les politiques publiques visant à favoriser l'activité des femmes passent donc également par la prise en compte des contraintes liées à la garde des enfants et doivent intégrer les spécificités du marché du travail dans les DOM.